

Faculté de Médecine - 2017/2018

NOM DE LA FORMATION

DIPLOME D'UNIVERSITE :

ACCOMPAGNEMENT et SOINS PALLIATIFS

PRESENTATION DE LA FORMATION

NOMBRE DE PLACES OUVERTES : 30 PLACES

PUBLIC VISE :

- Titulaires du diplôme d'état de Docteur en Médecine
- Etudiants en médecine ayant validés le 2^{ème} cycle des études médicales
- Professionnels de santé impliqués dans les soins palliatifs : cadres de santé, infirmiers, aides-soignants et aides médico-psychologiques, psychologues, assistants sociaux, pharmaciens, kinésithérapeutes orthophonistes...
- Bénévoles impliqués dans une association d'accompagnement des malades.

PRE REQUIS : *Entretien préalable avec les responsables pédagogiques*

NOM du RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Dr Stephane MOREAU, PH

Stephane.moreau@chu-limoges.fr

Service Hématologie clinique

Avenue Martin Luther King

87042 CHU Limoges

Secrétariat : Mme Elodie CHAMPION

05.55.05.80.45

Elodie.champion@chu-limoges.fr

COORDONNATEUR PEDAGOGIQUE associé :

Pr Dominique BORDESSOULE, PU-PH

dominique.bordessoule@unilim.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :

SCOLARITE 3e cycle – bureau DU DIU

Facultés médecine et Pharmacie

2 rue du Dr Marcland

87025 LIMOGES

Tél 05 55 43 59 82

Mél : madeleine.pascaud@unilim.fr

Direction formation continue

Site Condorcet – 209 Bd Vanteaux

87000 LIMOGES

Tél : 05 87 50 68 50

Mél : dfc@unilim.fr

LIEU DE FORMATION :

Faculté de médecine, Limoges

MATERIELS MIS A DISPOSITION (hors documentation pédagogique) :

DUREE et DATES DE LA FORMATION :

- Enseignement théorique :
17 journées réparties en modules mensuels de 2 jours (7 modules) et 3 jours (1 module) – de novembre à juin- soit 100 heures.
- Enseignement pratique :
Stage de 10 demi-journées soit 40 heures

TARIFS (montant total payé par l'étudiant) :

FI : 400

FC : 650

FP : 250

PRESENTATION DE LA MAQUETTE PEDAGOGIQUE

Objectif pédagogique principal : Sensibiliser à la pratique des soins palliatifs quel que soit les modes et lieux d'exercice

Objectifs secondaires (100 heures)

- Approches historiques, anthropologiques, philosophiques, juridiques et éthiques des soins palliatifs
- Prise en charge de la douleur et approche du concept de souffrance
- Prise en charge des symptômes d'inconfort en soins palliatifs en fonction des contextes et des lieux de soin
- Information, consentement aux soins, obstination déraisonnable, limitation des soins
- Approches des questions de suicide assisté, euthanasie et sédation
- Soins palliatifs dans le grand âge et en pédiatrie
- Agonie, mort et deuil et rites
- Organisation du système de soin, élaboration de la démarche palliative, inter- pluri ou transdisciplinarité

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La validation de l'enseignement repose sur 4 points :

1. **La présence aux enseignements.** Elle est obligatoire. Toute absence sera justifiée. Une absence de plus de 4 demi-journées ne permet pas de valider la formation.
2. **La réalisation d'un stage dans une structure de soins palliatifs** préalablement validé par le comité pédagogique, d'une durée de 10 demi-journées soit 40 heures.
3. **Un examen écrit de 2 heures en juin.** Une note < 6/20 sera éliminatoire. La composition écrite repose sur l'analyse d'une situation clinique complexe adaptée au cadre professionnel
4. **La réalisation d'un mémoire ou d'un Récit de Situation Complexe et Authentique (RSCA)** à remettre 1^{ère} quinzaine de septembre dont le thème sera validé par le comité pédagogique.

MODALITES DE SUIVI DES STAGIAIRES

La progression des stagiaires se fera selon 2 modalités :

- Collective lors des travaux en groupes pendant les enseignements autours de situations cliniques
- Individuelle lors de l'encadrement des mémoires. Les étudiants seront reçus de manière formalisée et individuelle en cours d'année pour valider et approfondir les problématiques ou axes de recherche.

Un état des lieux des attentes et des besoins est fait :

- de manière individuelle lors d'un entretien de remise d'autorisation d'inscription à la formation
- collectivement lors de la première demi-journée de formation avec une table ronde incluant l'ensemble des participants.

L'évaluation se fera en 2 temps :

- Collectivement lors de la clôture de la formation
- Individuellement à l'aide d'un document remis aux étudiants permettant de juger la pertinence et la cohérence des enseignements, la qualité de la formation tant sur le fond que sur la forme.

DOCUMENTS PEDAGOGIQUES MIS A LA DISPOSITION DES STAGIAIRES - MODALITES DE MISE A DISPOSITION

Un espace d'échanges et d'information via une plateforme internet est constitué à chaque promotion. Il est alimenté par les enseignants et par les étudiants en fonction de leur recherche. Il se constitue :

- de supports des cours dispensés
- d'une bibliographie sur les thématiques douleurs, soins palliatifs et éthique
- de recommandations nationales et internationales de bonnes pratiques
- de textes de loi encadrant la pratique des soins palliatifs
- de cours de méthodologies d'aide à la rédaction d'un mémoire